

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 20 (1928)
Heft: 8

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

présenté au Congrès. Dans les résolutions acceptées, la socialisation des mines et des exploitations annexes ainsi que la journée de 7 heures pour les mineurs de l'équipe de jour ont été revendiquées.

FEDERATION INTERNATIONALE DU TEXTILE. Le 12^{me} congrès international des ouvriers du textile siégea à Gand à la fin mai. Assistait également aux délibérations en qualité d'hôte un représentant des travailleurs indiens du textile dont l'organisation n'appartient pas encore à l'Internationale. Après avoir entendu un rapport de ce délégué, la solidarité et l'appui de l'Internationale furent assurés aux ouvriers du textile de ce pays. Le congrès passa ensuite à la discussion du rapport du secrétaire international, Tom Shaw; après quoi celui-ci fit un exposé instructif sur la situation de l'industrie internationale du textile. Feinhals (Allemagne) référa sur la durée du travail dans l'industrie textile; une résolution en faveur de la stricte application de la journée de huit heures fut acceptée à l'unanimité. L'attitude à prendre à l'égard des allocations familiales fut laissée à la compétence des différentes fédérations affiliées. Le congrès accepta ensuite quelques propositions en faveur de la lutte contre les dangers de guerre et une résolution en faveur de la ratification de la convention de Washington.

Education ouvrière.

Du rapport de la centrale d'éducation suisse pour 1927—1928.

Le rapport de la centrale d'éducation ouvrière qui vient de sortir de presse, témoigne de la grande activité de cette institution au cours de l'exercice 1927—1928. Des cycles de conférences furent organisés, pour lesquels l'on se procura d'excellents orateurs. Un cours de vacances à la cabane du Selibühl fut suivi par 26 personnes. Un cours pour fonctionnaires, organisé à Lucerne, réunit 32 camarades. La centrale poursuit ses études pour la mise à la disposition des groupements adhérents de films. Des questions pratiques touchant à l'éducation ouvrière furent examinées à une conférence syndicale et à une conférence régionale d'éducation. L'édition d'un livre de chant de la classe ouvrière est assez avancée pour qu'elle puisse paraître en automne 1928. Nous relevons des communications faites par les sections locales les renseignements suivants:

Il a été organisé 52 cours avec 2243 participants; 248 conférences avec 18,625 auditeurs; 97 conférences avec projections lumineuses qui réunirent 16,664 auditeurs; 40 représentations théâtrales furent suivies par 27,470 personnes; 33 concerts et récitals avec 9230 auditeurs; 30 excursions avec 1445 participants et 4 voyages qui groupèrent 313 personnes. Ainsi, des 61 centres d'éducation qui donnèrent des renseignements utilisables, il y eut au total 535 manifestations dont profitèrent 84,718 personnes. La commission centrale se propose de vouer plus d'attention encore à l'organisation de cours d'éducation.

Des renseignements intéressants sont fournis par les centres locaux pour compléter le rapport. Les recettes furent de fr. 18,769 et les dépenses de fr. 11,300, soit un boni d'exercice de fr. 7419.

A part les comptes, les renseignements ne concernent que la partie allemande du pays. Le rapport français n'a pas encore paru.